

JANVIER 2024

LA GAZETTE ESTAGNOLE

Le bulletin d'information de l'équipe municipale



Le mot du Maire

En cette nouvelle année, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux au nom de toute l'équipe municipale. L'année 2024 s'annonce remplie de défis et d'opportunités pour notre village avec le réaménagement du site de la châtellerie et l'opération cœur de village.

C'est avec détermination et engagement que nous œuvrons pour le bien-être et l'épanouissement de chacun d'entre vous.

Nous sommes conscients des enjeux qui nous attendent, des projets à mener et des améliorations à apporter à notre commune. Notre objectif reste inchangé : construire un village où il fait bon vivre toute l'année.

Nous continuerons à travailler avec vous, pour développer notre village de manière durable, pour favoriser l'accès et le maintien à tous les services, pour renforcer les liens sociaux et pour préserver notre environnement.

Tout cela en soutenant toutes les forces vives de notre village, les associations qui œuvrent toute l'année en proposant des animations de qualité et destinées à toute notre population ainsi que les acteurs économiques.

Votre contribution, vos idées et votre soutien sont essentiels pour faire de notre village un endroit où chacun peut s'épanouir et réaliser ses rêves.

Je vous encourage à rester impliqués, à partager vos visions et à participer activement à la vie communautaire et associative. Notre succès collectif repose sur notre capacité à travailler ensemble pour façonner un avenir prometteur pour tous. Nous resterons toujours à l'écoute et nous mettons tout en œuvre pour répondre à vos sollicitations au quotidien.

Que 2024 soit une année de réalisations, de solidarité et de paix.

Nathalie COUSERAN

INVITATION A LA CEREMONIE DES VOEUX

Nathalie COUSERAN, Maire d'ESTAING
et son conseil municipal,

Seraient honorés de votre présence à
la cérémonie des vœux afin d'échanger
et partager un moment de convivialité.

Le dimanche 7 janvier 2024
11h
à la salle d'animation



Meilleurs Vœux



VISITES OFFICIELLES

VISITE DE MME LA SOUS-PREFETE

Madame Knowles Secrétaire Générale, s'est rendue à Estaing le mercredi 2 août 2023.

Elle a été accueillie à la salle du conseil avec les conseillers municipaux. Nathalie Couseran a fait une présentation de la commune ainsi que des projets à venir :

- réaménagement du camping de la Chantellerie et ses abords
- opération cœur de village.

Elle a été ravie de visiter le château d'Estaing, et de découvrir les ruelles du village.



VISITE DE MR LE PREFET ET MR LE SENATEUR

Mr Charles GIUSTI, Préfet de l'Aveyron et Mr Jean-Claude ANGLARS, Sénateur, Conseiller Départemental, nous ont honorés de leur présence pour la fête de la St Fleuret.



PLACE STATIONNEMENT RUE DU BARRY ET RUE FRANÇOIS D'ESTAING

Pour des raisons de sécurité, des emplacements de stationnement ont été aménagés au sol devant l'ancienne gendarmerie et rue du Barry. Ils favorisent le stationnement et la circulation.



ECLAIRAGE PUBLIC ET FIBRE

L'opération visant à optimiser l'éclairage public a été généralisée à toute la commune depuis cet été. Extinction totale de minuit à 5h en semaine et de 2h à 5h le week-end.

Le déploiement de la fibre est en cours sur la commune. Vous pouvez aller sur le site <https://alliancetreshautdebit.fr/la-fibre-est-la/> pour vérifier le calendrier de raccordement de votre habitation.

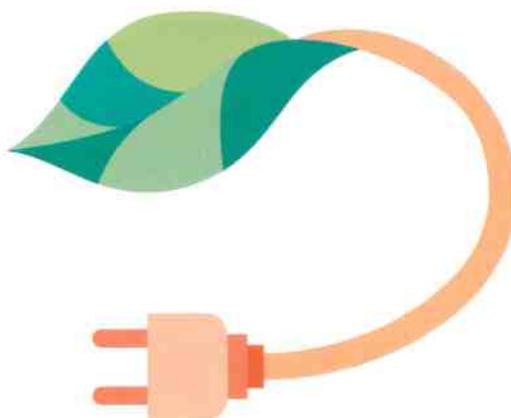
TRAVAUX À L'ÉCOLE

La commune réalise au fil de l'eau des travaux d'entretien afin de maintenir les locaux communaux en parfait état et planifie les dépenses dans le respect des capacités financières de la commune. Cette année la classe des grands a fait peau neuve avec une nouvelle peinture. Les fenêtres de l'école ont été réajustées et sécurisées.



DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE

En partenariat avec le SIEDA, la commune a engagé des études de diagnostic énergétiques ayant pour but de faire des économies d'énergies, pour le bâtiment de la Mairie.



SIGNALÉTIQUE



La législation en matière de publicité a évolué vers une régulation plus stricte des dispositifs de signalisations. Suite à l'étude engagée avec le PNR Aubrac, une charte a été établie afin d'harmoniser la signalétique des activités économiques et touristiques de la Commune.

Vous avez pu constater sur l'ensemble du bourg des panneaux de signalisation directionnels et informatifs qui ont été mis en place ce dernier trimestre.

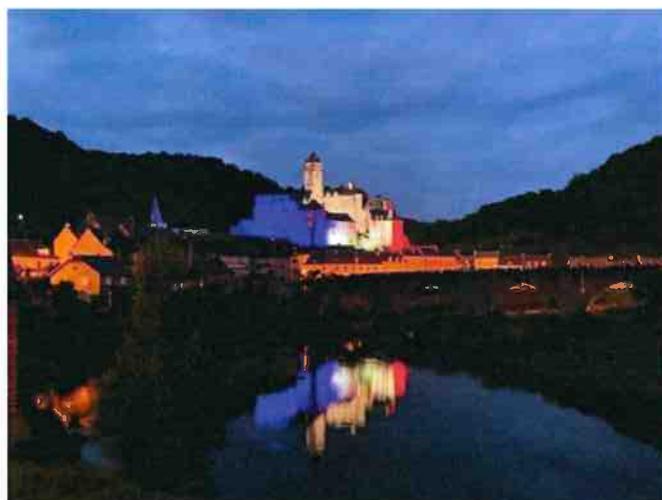
Deux totems ont été également installés, un au foirail et un sur le quai qui donnent une vue d'ensemble des activités économiques et touristiques de la Commune.

RÉSIDENCE DU PUECH DE L'EGLISE

Pour des économies d'énergies, la commune a réalisé des travaux d'isolation entre les plafonds des garages et le premier étage. De plus, les portes ont été remplacées par des menuiseries plus isolantes.

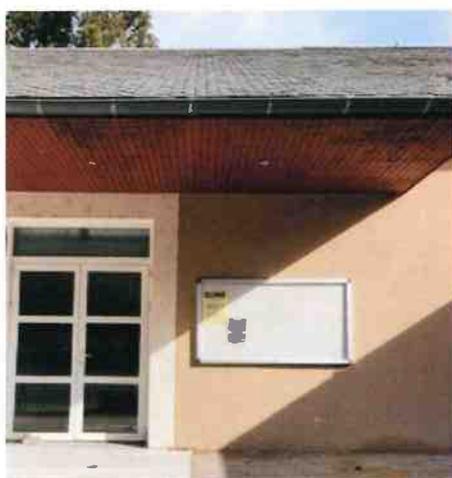
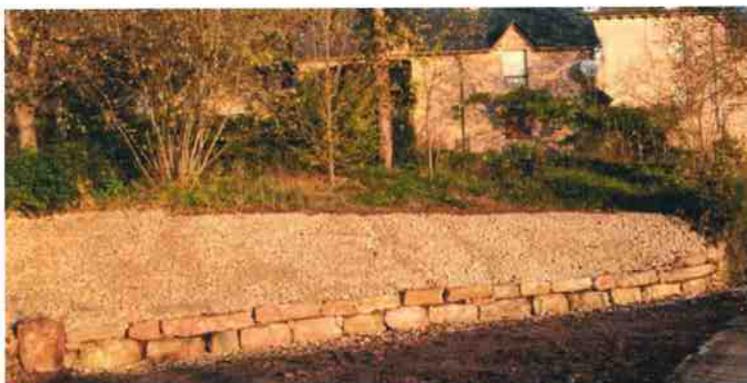
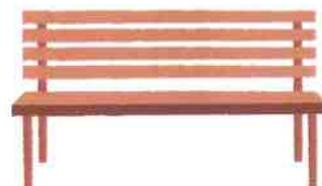


SON & LUMIÈRE : RÉPARATION DES PROJECTEURS



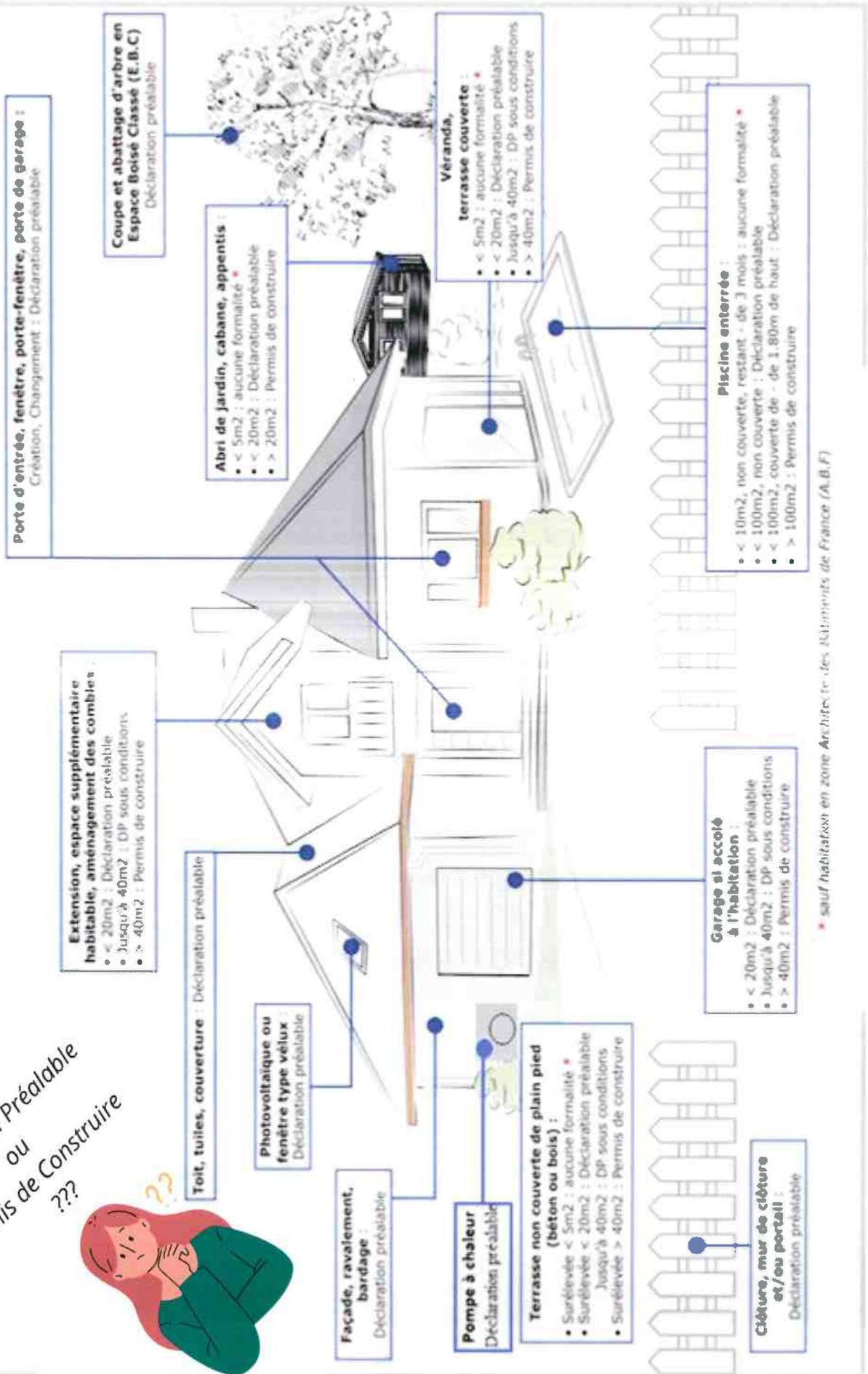
AUTRES REALISATIONS

- Remplacement de 4 bancs en bois
- Mise en place d'une rampe Rue du Pont
- Achat de 30 tables pliantes avec 2 chariots pour la salle d'animation
- Réfection de la façade du garage communal
- Changement de la VMC à l'appartement communal place Raynaldy
- Mise en place d'un panneau d'affichage à la salle d'animation
- Aménagement derrière l'église de Vinnac



LES REGLES D'URBANISME

Déclaration Préalable
ou
Permis de Construire
???



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le PLU Intercommunal est un document réglementaire et de planification qui est réalisé par la Communauté de Communes.

Il étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement durable et le formalise dans des règles d'utilisation du sol.

Il s'intéresse aussi bien au développement économique, qu'aux équipements publics, à la hauteur des bâtiments, à la répartition des logements, à la préservation de l'agriculture, des paysages et de l'environnement,

Il permet donc de planifier un projet global d'aménagement et d'urbanisme en se projetant à un horizon d'environ 10 ans.

Aujourd'hui, c'est une Carte Communale qui s'applique pour la commune d'Estaing. Une fois réalisé, le PLUi se substituera aux documents d'urbanisme communaux existants.

Un groupement de cabinets d'études (urbanisme/architecture, agriculture, environnement, paysage, juridique) accompagne la Communauté de Communes (21 communes). Le travail de diagnostic constitue la première étape. Des ateliers sur différentes thématiques sont en cours ainsi que des réunions publiques.

L'approbation du document et donc la fin de l'élaboration devrait avoir lieu en 2026.

La concertation se déroule tout au long de la procédure.

Vous avez ainsi la possibilité de formuler vos observations par courrier.

Delphine DURAND - Responsable du service urbanisme, culture et patrimoine -05 81 63 09 47

Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère 18 bis avenue Marcel Lautard 12500 ESPALION

SAISON CULTURELLE

Dans le cadre de sa programmation culturelle 2022-2023, la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère a accueilli pour une résidence de création la compagnie "Les Boudeuses" du 6 au 9 février à Estaing, pour leur spectacle « LE VEDETTE'S CLUB ».

La sortie de travail *un tour de chant* a eu lieu le mardi 7 février à 20h à la salle des fêtes d'Estaing.

C'est loin du vacarme du show-business que ce trio de chœurs à prendre nous a donné le « La », et elles ont montré la « Voix » pour nous élever au-dessus du « Sol ». Le public a choisi des morceaux, s'est emparé du micro. La troupe a égayé la soirée dans une ambiance du tonnerre !



TRAVAUX VOIRIE

TRAVAUX VOIRIE COMMUNAUTE DE COMMUNES

La réfection de la voirie communale est à la charge de la Communauté de Communes Comtal, Lot, Truyère, sauf dans le bourg d'Estaing.

L'enveloppe annuelle attribuée à la commune est de 20 000€/an sur 5 ans + une programmation de réfection complète d'une route choisie.

Exemple : Route des Vignes entre la Fabrègue et la Frayssinette dont le coût était de 55 000€.

Pour la période de 2020/2023 :

Il a été réalisé, la réfection complète des routes suivantes : Ladrech, route des vignes (de la Fabrègue à la Frayssinette), Village de Vinnac, Route du Combayre, Cauvin Haut et Bas, Annat (Route de Labro + village), Carmarans.

Pour la programmation 2024/2027 :

Il a été voté une nouvelle enveloppe pour les routes communales soit 30 000€/an + une programmation de réfection complète.

Ces routes sont choisies lors d'une commission voirie en fonction de leur état. Pour 2024, celles de Moncan et du Mas de St Fleuret ont été choisies.

Le PATA permet d'effectuer chaque année des réparations légères des 16km de voirie communale permettant de prolonger leur durée de vie.

La communauté de commune a fait l'achat d'une balayeuse qui permettra aux 21 communes de solliciter celle-ci pour nettoyer certaines rues des villages. Pour la première fois, elle est intervenue à Estaing le 5 décembre pour nettoyer les rues.



Le Conseil Départemental a réalisé les travaux de réparation de voirie dans la rue François d'Estaing qui s'était affaissée suite aux travaux d'enfouissement des réseaux.



ENTRETIEN DES CHEMINS

De nombreux chemins sont très empruntés par les touristes, clubs et surtout les habitants d'Estaing. Le coût de l'entretien des chemins s'élève entre 10 et 15 000 €/an. (Tonte et débroussaillage).

Nous remercions les bénévoles qui entretiennent ces chemins tout au long de l'année ; arbres tombés, murs écroulés, talus effondrés...



FETE DE LA ST FLEURET

La Saint-Fleuret, Fête traditionnelle de notre Village a eu lieu cette année le 1er et le 2 juillet.

- Cérémonie au monument aux morts avec la fanfare du 503ème Régiment du Train de Nîmes
- Messe de pèlerinage, présidée par Monseigneur Luc Meyer, évêque de Rodez
- Procession historique et légendaire dans les rues de la Cité.
- Défilé de vélos fleuris
- Marché gourmand
- Spectacle Son et Lumière suivi du Feu d'artifice

En plus de ces animations traditionnelles, à l'initiative du Foyer Rural, les associations estagnoles se sont associées pour organiser des animations tout au long du week-end pour la fête d'Estaing. Chaque association a proposé une animation : lâcher de ballons sur le pont d'Estaing, et différents jeux. Ces animations gratuites ont peu coûté en investissement grâce entre autres à la mise à disposition de matériel ou de jeux et à la participation financière de la mairie d'Estaing.

Le dimanche soir au Foirail à 19h une soirée animée par Gérard Aldebert a rassemblé de nombreux estagnols et touristes autour d'assiettes aveyronnaises confectionnées par les associations.

Suite au succès de cette première édition, grâce à l'implication et au bon état d'esprit de tous, le collectif d'associations a décidé de renouveler ces animations en 2024 sous le pilotage de l'association des parents d'élèves.

Cette fête a fait l'union de toutes les associations Estagnoles autour de ces nombreuses animations de ce beau week-end... Un GRAND MERCI et BRAVO à tous.



merci!



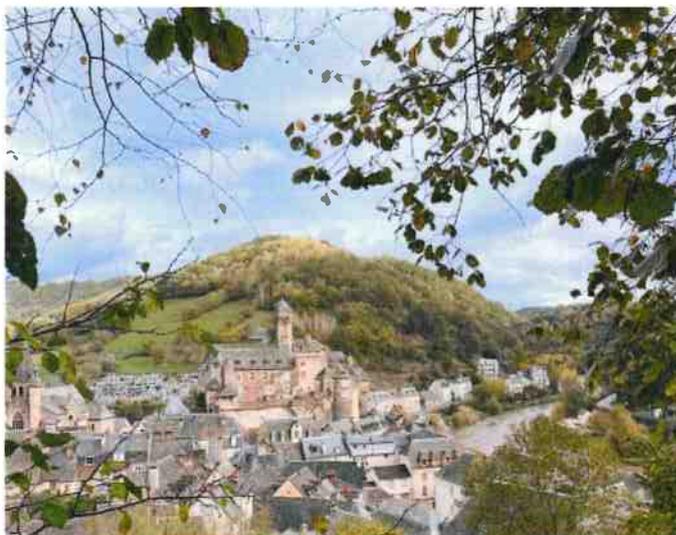
CHATEAU D'ESTAING

Le château d'Estaing classé au monument historique depuis 1945. Depuis avril 2005, la SCI du Château d'Estaing composée de Valéry, Olivier et Philippe Giscard d'Estaing est propriétaire du château d'Estaing.

Cette année le 31 mai 2023, après 22 ans de bons et loyaux services, Rachel Ferrières a quitté, non sans un brin de nostalgie, ses fonctions au service du château d'Estaing. Lors de la remise des "célèbres clés", Dominique Larpin, vice-président de l'association des Amis de la Fondation Valéry Giscard d'Estaing, architecte en chef des Monuments Historiques, et au nom de Geoffroy de Roquancourt, président de l'Association des Amis de la Fondation Valéry Giscard d'Estaing, lui a adressé un message amical auquel se joignaient Louis Giscard d'Estaing, président de la Fondation VGE et Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing.

Nous lui souhaitons une pleine réussite dans sa nouvelle vie et nous souhaitons la bienvenue à Ilona Garcia qui a repris le flambeau.

Pour la saison 2024, le château sera ouvert le week-end de pâques et du 6 avril au 13 octobre 2024, fermeture habituelle le lundi, en visite libre ou bien en visite guidée.



L'année 2024 représente les 50 ans de l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la Présidence de la République (19 mai 1974).

La Fondation Valéry Giscard d'Estaing qui a pour vocation d'honorer la mémoire de l'action du Président Valéry Giscard d'Estaing et de contribuer à la valorisation de sa pensée dans toutes ses fonctions mettra en œuvre plusieurs événements pour célébrer ce cinquantième anniversaire.

Accompagnée par les membres de son Conseil scientifique présidé par M. Eric Roussel, membre de l'Institut, et de son Conseil d'Orientation, la Fondation sensibilisera l'opinion aux sujets que le Président Valéry Giscard d'Estaing a porté avec vision et détermination, et qui gardent toute pertinence pour notre nation.

En effet, la Fondation a le souhait que ces commémorations soulignent l'audace réformatrice d'un septennat marqué par une stratégie de modernisation de la société et de la démocratie de notre pays, d'affirmer sa juste place en Europe et dans le monde. La Fondation programme plusieurs événements et participe à l'édition de différentes publications.

Parmi ceux-ci, elle travaille à une bande-dessinée historique ainsi qu'un bel ouvrage en lien avec le Musée de la Légion d'Honneur, qui traitera de la politique étrangère de Valéry Giscard d'Estaing et des enjeux diplomatiques de son époque à travers l'ensemble des décorations reçues pendant son septennat.

Le mardi 9 avril 2024 aura lieu au château d'Estaing une manifestation pour le lancement de ces commémorations au lendemain du jour anniversaire du lancement de la candidature à l'élection présidentielle de Chamalières.

Cinquantième
anniversaire de
L'ÉLECTION DE
VALÉRY GISCARD
D'ESTAING À LA
PRÉSIDENTIE DE
LA RÉPUBLIQUE
LE 19 MAI 1974

“ Une action sociale moderne,
économique dynamique, une
indépendance diplomatique
rigoureuse des finances publiques ”

VALÉRY
GISCARD
D'ESTAING

Commémorations

2
0
2
1974

CŒUR DE VILLAGE – PLACE FRANÇOIS ANNAT – RUELLES ET RUES

Dans le prolongement des travaux déjà effectués en 2015, la commune d'Estaing a souhaité aménager des espaces publics du centre-bourg. L'opération concerne l'aménagement autour du château et des ruelles.

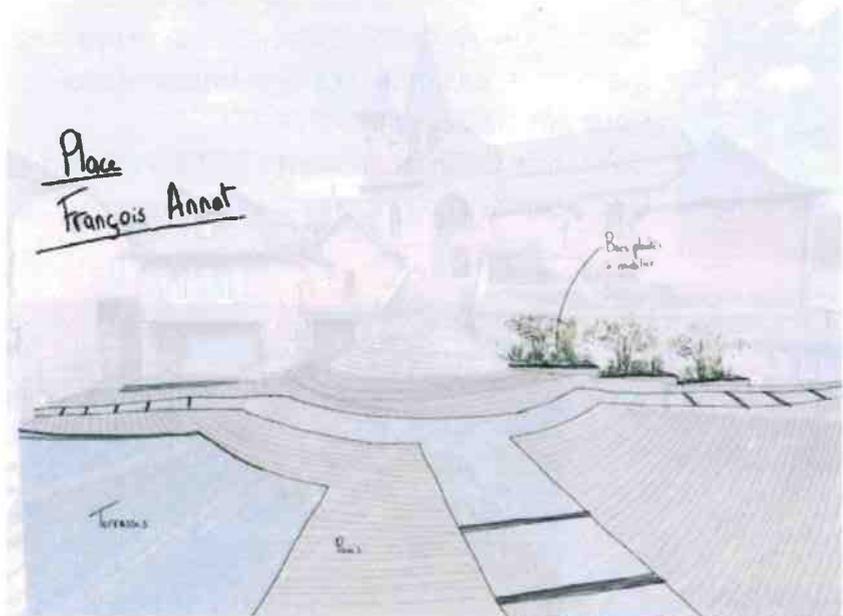
Ces travaux seront réalisés en plusieurs tranches.

Objectifs :

- Prendre en compte les problématiques de déclivité, de confort de la marche et de la circulation automobile sur la place François Annat.
- Conforter la vocation touristique de la commune ainsi que les fonctions d'accueil du visiteur
- Valoriser les cheminements piétons
- Sécuriser la circulation pour les piétons en les incitant à passer par les rues parallèles à la rue François d'Estaing qui est fortement fréquentée par les véhicules légers et poids lourds.

Suite à une procédure de consultation, **l'équipe composée d'Audrey Luche - architecte, Frayssinet Conseil et Assistance, Arnaud Mirabel - jardins et paysages, a été retenue en Juin 2023.**

Deux réunions avec les concessionnaires réseaux (électricité, télécom, eau, assainissement, éclairage public) ont eu lieu ainsi qu'une présentation des principes d'aménagement de surface. Un avant-projet sera élaboré pour le premier trimestre 2024.



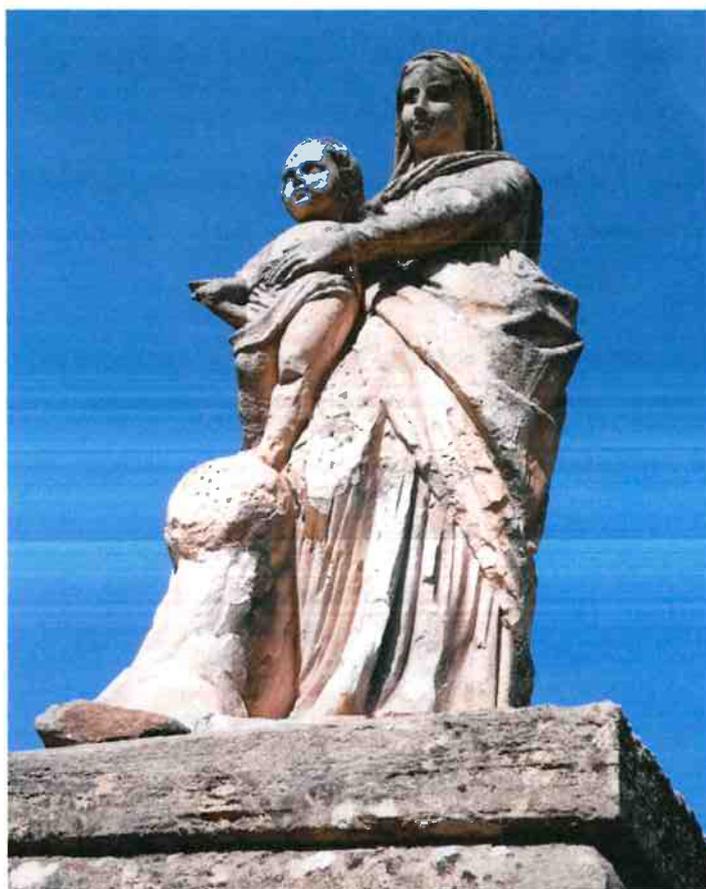
Projet



LES PROJETS

VIERGE DU PONT DE LA COUSSANE

En partenariat avec le Conseil Départemental, la commune va restaurer la vierge du Pont de la Coussane pour un coût de 16 011.72€TTC dont une participation de la Commune de 6 671.55€



RÉNOVATION DE LA PISCINE

Suite à l'analyse de l'entreprise Loccamex, il est prévu de réparer des fuites. La pose d'une membrane armée sera nécessaire et la margelle sera reprise sur tout le tour du bassin. Un rafraîchissement des vestiaires (peintures, casiers) sera également réalisé.
Coût des travaux : 90 000€ TTC
Demande de financement : DETR – Région - Département

SÉCURISATION FEU RÉCOMPENSE ROUTE D'ENTRAYGUES

Une étude a été menée avec Aveyron Ingénierie sur la mise en place d'un feu récompense pour limiter la vitesse et sécuriser cette voie de circulation sur la route d'Entraygues.



RÉAMÉNAGEMENT DU CAMPING LA CHANTELLERIE ET SES ABORDS

Les principaux aménagements seront les suivants :

- Réaménagement de l'espace camping avec 40 emplacements nus et 2 zones pour les groupes
- Aménagement de 2 parcelles avec habitat léger de loisirs - création de 2 HLL
- Création d'un espace dédié d'emplacements pour camping-cars et d'une aire de services accessibles à l'année
- Création d'une halle regroupant l'accueil, les sanitaires, un préau pour des moments de convivialité, des locaux techniques et de services, un local vélos avec bornes de recharges électriques
- Extension du réseau d'assainissement collectif pour raccorder le camping
- Aménagement d'une aire de loisirs en bordure du Liacouze : jeux enfants, rénovation d'un terrain de tennis, aménagement d'un terrain de pétanque, cheminement découverte, aire de repos, verger participatif. Un espace public naturel pour les Estagnols de toutes générations.
- Liaison mobilité douce entre le camping et le bourg.

La philosophie du projet consiste à imaginer un lieu d'échanges entre les résidents du camping et les habitants d'Estaing.

En décembre 2022, une procédure adaptée restreinte avec remise de prestations niveau esquisse a été lancée pour sélectionner une équipe de maîtrise d'œuvre pour ce projet.

Suite à la procédure, l'équipe composée de Jean-Philippe Ginisty, architecte, Patrice Causse, paysagiste, les bureaux d'étude A2E et CETEC a été retenue en Avril 2023.

Des rencontres avec les élus, les agents et les présidents d'association ont été organisées pour permettre à l'équipe de prendre en compte les enjeux du projet.

Un avant-projet définitif est en cours de préparation pour le premier trimestre 2024.



CONTINUONS À COMPOSTER UNE PRATIQUE ACCESSIBLE À TOUS !

Le compostage est un procédé ancien qui consiste à la dégradation des déchets organiques par des microorganismes, en présence d'air et d'eau.

Grâce au compostage, vous réduisez le poids de vos poubelles !

Pas besoin d'être un as du jardinage pour s'y mettre.

Vous bénéficierez en plus d'un engrais gratuit pour votre jardin !

QUE PEUT-ON COMPOSTER ?



DÉCHETS DE CUISINE

Épluchures, restes de fruit, coquilles d'œuf, filtres et marc de café, sachets de thé, restes de pain...



DÉCHETS DE JARDIN

Tontes de gazon, petits branchages, fleurs fanées, feuilles...



AUTRES

Cendres de bois, sciures, essuie-tout...

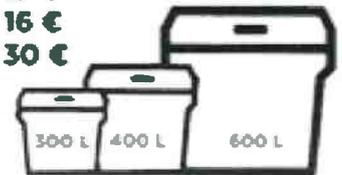
RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR !

Le SMICTOM NORD AVEYRON propose les composteurs suivants :

à 300 L à 15 €

à 400 L à 16 €

à 600 L à 30 €



CONTINUONS À RÉDUIRE NOS DÉCHETS

LE MEILLEUR DÉCHET, C'EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS !

Les produits que nous achetons et consommons ont des impacts considérables sur l'environnement, notamment en fin de vie : **notre production de déchets a doublé en 40 ans !**

Nous avons une influence directe et décisive selon nos façons de consommer : lors de l'achat des produits, de leur utilisation ou quand nous nous en débarrassons...

Composteur

La Commune vous propose de faire une commande groupée, si vous souhaitez acheter un composteur.

Nous vous remercions de venir en Mairie avec un chèque du montant correspondant.

Avant le 29 février 2024.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Ces derniers temps, un nombre assez conséquent d'administrés font part de leur mécontentement à la mairie pour différentes raisons. Nous n'avons pas la prétention ni la possibilité de régler tous ces petits désagréments mais nous avons pensé qu'il était judicieux de rappeler quelques règles de bon voisinage afin que chacun puisse profiter pleinement de son cadre de vie.

Rappel

Merci de signaler au secrétariat de mairie tous dysfonctionnements et pannes que vous constateriez dans l'éclairage public de votre secteur d'habitation.



Animaux domestiques

Les propriétaires de chiens doivent maîtriser les aboiements de ces derniers et s'assurer qu'il ne causent pas de gêne aux voisins, en journée ou la nuit.

Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants. Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. En raison de tout ce qui précède, l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe soit 35€.



Abords des maisons

Il est important de vivre dans un environnement propre et agréable.

Aussi, essayons de prendre quelques minutes pour nettoyer si besoin les abords de nos propriétés afin d'embellir encore notre village.

La commune a mis à disposition des distributeurs de sacs « toutounette », ils permettent aux propriétaires de chiens de se procurer de quoi ramasser les déjections de leur animal. Nous comptons sur votre civisme.

ECOLE AUX PAPILLONS



L'école aux papillons fonctionne sur 4 jours, Pauline Assié directrice gère 22 élèves en classe unique. Elle a le soutien de Monique Cordenos (ATSEM) et de Christine Andréan qui s'occupent de la cantine, garderie, art plastique et l'aide aux devoirs.

Dans le projet de l'adressage les enfants ont participé à la nomination de la rue de l'école, celle-ci se nomme aujourd'hui "Rue de l'Avenir".

Certaines après-midi, les enfants de l'école se retrouvent autour du puzzle géant et des jeux de société où ils partagent des moments conviviaux intergénérationnels.

JARDIFOLIES

L'école d'Estaing a participé au concours artistique des Jardifolies.

Les élèves du primaire ont obtenu la 1ère place du concours, pour la 3ème année consécutive. Un grand Bravo à tous les enfants.

PANIER NOËL

En période de Noël, les élus ont fait le choix d'offrir un panier garni avec des produits de l'épicerie et de la pharmacie d'Estaing aux personnes âgées de plus de 85ans.



2 NAISSANCES

MAURY Mathis né le 10/05/2023
ALVADO Emely née le 14/11/2023



5 MARIAGES

04/03/2023 DUCROS Chrystel & COUDERC Sébastien
17/06/2023 RAYNALDY Jeanne & MARLEIX Julien
24/06/2023 COUSERAN Marion & GRIGNAC Nicolas
08/07/2023 ADAM Margaux & TRIN Amaury
28/10/2023 FRANZA Alicia & PELISSOU Lilian

INFOS PRATIQUES

INSCRIPTION SUR LISTES ELECTORALES

Pour demander à être inscrit sur la liste électorale de la commune d'ESTAING, il faut soit avoir son domicile ou résider dans cette commune, soit être soumis aux impôts locaux de la commune, soit être le gérant ou l'associé (majoritaire ou unique) d'une entreprise située dans cette commune.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il faut remplir les conditions suivantes :

- Posséder la nationalité française.
- Être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour.
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Il est possible de s'inscrire toute l'année
soit en ligne www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396,
soit en Mairie.

INSEE



Population au 1er janvier 2023 : 492



**Panneau
Pocket**



Si vous souhaitez être informé de toutes les actualités, manifestations et les informations pratiques concernant ESTAING.

Inscrivez-vous sur Panneau Pocket!

**LA
JOURNÉE
DÉFENSE ET
CITOYENNETÉ**

RECENSEMENT JEUNES 16ANS

Se faire recenser entre 16 ans et 16 ans et 3 mois...Pourquoi ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année en Mairie avec votre livret de famille et une pièce d'identité.

En respectant ce délai légal :

- A ses 17 ans et 5 mois sera inscrit sur vos listes électorales
- Jusqu'à ses 17 ans pourra s'inscrire en auto-école avec son certificat de recensement.
- Sera convoqué en JDC vers ses 17 ans et 3 mois
- Aura effectué sa JDC avant ses 18 ans et sera en règle vis-à-vis du service national
- Pourra fournir son certificat de participation à la préfecture pour la délivrance du permis de conduire.

MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et les après-midi sur RDV
mairie@estaing12.fr
05.65.44.70.32

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Du lundi au vendredi de 9h à 12h

DEUX CROIX UN BIJOU

En 1958 Henri LESIEUR a le projet de faire réaliser la Croix, se trouvant sur le Pont d'Estaing, en fer forgé pour la substituer à celle existante en fonte. Ce projet et la mise en place de cette nouvelle Croix aboutissent en avril 1960. C'est cette Croix que nous admirons aujourd'hui, l'ancienne sera implantée au carrefour des routes d'Annat et du Nayrac au lieu dit La Lande.

C'est toujours en 1958 et précisément en juin que la Fondation Henri Lesieur met à la disposition de la commune d'Estaing, un spécimen de sa création « La Croix du Pont d'Estaing », bijou exécuté en or et ce, chaque année, tant que ce bijou restera dans le circuit de ses fabrications.

En conseil municipal de juin 1958, Monsieur le Maire informe les membres du conseil que l'attribution de la Croix sera faite chaque année à l'occasion de la St.Fleuret.

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil les principes qui, à son avis, il y a lieu de retenir pour l'attribution de ce bijou :

« Elle ira à une jeune fille, mariée ou non, native de la commune d'Estaing ou y demeurant, âgée de 18 à 30 ans, de moralité irréprochable, de condition modeste de préférence et, le cas échéant ayant fondé un foyer dans la commune. Ce bijou doit récompenser, outre la vertu, l'attachement au pays natal ».

Approuvant ces principes, le conseil unanime attribue pour la première fois, la Croix du Pont d'Estaing à Madame Louise Rieu née Molinier résidant à Annat.

Ce bijou sera décerné chaque année jusque dans les années 1980.



La Croix
du Pont d'Estaing

ESTAING (AVEYRON) ET SA CROIX CÉLÈBRE

VOULEZ-VOUS CONNAITRE L'HISTOIRE
DU VILLAGE DE MON PAYS
DONT UNE CROIX, BIJOU DE PRIX,
PORTE LE NOM CHARGÉ DE GLOIRE ?

REPRODUCTION INTERDITE

ESTAING OU MARAT SUR LOT ?

En Aveyron, en ces années 1791/1792, la constitution civile du clergé est largement contestée. En effet, celle-ci a décrété la nationalisation des biens de l'Église, la suppression des ordres religieux, la fonctionnarisation des membres du clergé, l'élection des évêques et des curés et le serment d'obéissance à la constitution.

La grande majorité des religieux refusent de prêter serment à la constitution. Toutefois existera une coexistence entre le clergé jureur et les prêtres réfractaires mais rapidement les incidents se multiplieront.

C'est ainsi que le zélé Père VERDIER, curé constitutionnel d'Espalion exercera une mission patriotique vis à vis de certains villages de la vallée du Lot et fera donner le nom de Marat sur Lot à Estaing.